



UNIL | Université de Lausanne
Décanat SSP
bâtiment Géopolis
CH-1015 Lausanne

Mesdames et Messieurs les
représentant·e·s du corps professoral
des étudiant·e·s,
du corps intermédiaire,
du personnel administratif et technique

SEANCE DU CONSEIL DE FACULTE

Mesdames, Messieurs,

Je vous informe que la prochaine séance du Conseil de Faculté de l'année académique 2018-2019 aura lieu le

Jeudi 23 mai 2019 de 15h15 à 18h00

Bâtiment Géopolis – salle 2129

Précision : *Selon l'article 31 du Règlement interne de l'Université, les séances du Conseil de Faculté sont ouvertes à tous les membres de la Faculté, sous réserve du huis clos prononcé par le Conseil. A partir du point 5, les discussions se dérouleront à huis clos.*

Ordre du jour

- 1. Adoption de l'ordre du jour**
- 2. Adoption du procès-verbal de la séance du 11 avril 2019 (annexe)**
- 3. Communications**
 - a. Du Décanat**
 - b. Des autres corps**
- 4. Approbation de Règlement**
 - a. Règlement de la Commission d'Ethique de la recherche (annexe)**
 - b. Modification des art. 2, 32, 34, 35, 46, 48, 49, 54, 55, 57, 63, 81 du Règlement de Faculté en 2^{ème} lecture (annexe)**
 - c. Approbation du Règlement sur le master en sport (annexe)**
- 5. Approbation des rapports des commissions (annexes)**
 - a. Commission de présentation du poste de Professeur·e en Evaluation des interventions en psychologie clinique**
 - b. Commission de présentation du poste de Professeur·e en Gestion/Economie du Sport**

c. Commission de présentation du poste de MER 1 en Histoire internationale contemporaine

6. Propositions individuelles et divers

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en mes sentiments les meilleurs.

Le Doyen de la Faculté

Prof. Jean-Philippe Leresche

Lausanne, le 13.05.2019